

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 30 novembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation

24 novembre 2022

Date de publication  
sur le site internet de  
la ville,

le 5 décembre 2022

Nombre de conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 27

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Eric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAMÉ, Mme Chantal DUTOT, Mme Émilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, Mme Steffie HAMEL, M. Sylvain HEMARD, M. Louis Marie LE GAFFRIC, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL.

Procurations :

Mme Sylvie CHRISTIAENS à M. Didier BOQUET, M. Paul GONCALVES à M. Bastien CORITON, Mme Aurore LAINE à M. Lionel DURAMÉ, Mme Dominique LEPEME à M. Christian CAPRON, Mme Brigitte MALOT à Mme Céline CIVES, M. Alexandre VOIMENT à M. Jacques TERRIAL.

Étaient excusés :

Mme Mireille BAUDRY, M. Luc HITTLER.

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

**DL2022-100**

**Voeu : renforcement des moyens pour le RASED**

Lors des conseils d'écoles, la commune de Rives-en-Seine a eu la confirmation de la décision de la psychologue scolaire de ne pas poursuivre son contrat de travail au-delà du terme de la période d'essai compte-tenu de la surcharge de travail.

Concrètement, le RASED de la circonscription d'Yvetot ne sera plus composé à partir de la fin du mois de novembre, que de 4 spécialistes pour les 44 écoles de la circonscription.

La circonscription d'Yvetot ne compte actuellement qu'un poste de Maître G et le secteur des deux Maîtres E est beaucoup trop large pour faire face aux demandes. Elle ne compte également que deux postes de psychologue scolaire qui interviennent dans 44 écoles. Depuis 2021, les 3 secteurs d'Yvetot, Caudebec et Fauville ont été fusionnés en 2 secteurs entraînant une redistribution des moyens en personnel. Le secteur de Caudebec, dont les écoles de Rives-en-Seine dépendent, est ainsi passé de 15 écoles à 21, soit une augmentation de 40% du nombre de communes pour le psychologue scolaire et un secteur d'autant plus étendu géographiquement.

Suite à cette fusion et devant le nombre trop important de dossiers, le poste de psychologue scolaire membre du RASED de notre secteur n'a pas été pourvu suite au mouvement de la psychologue en juin 2022. Une psychologue contractuelle a été nommée à la rentrée mais celle-ci a fait valoir à son droit de mettre fin à son contrat à l'issue de sa période d'essai laissant 21 écoles dont 2 classes en inclusion scolaire et de très nombreux dossiers MDPH sans psychologue scolaire 3 mois après la rentrée scolaire.

Il semble inconcevable que tous les secteurs soient couverts par la dernière psychologue présente dans la circonscription et cette vacance de poste va conduire à une accumulation de retards dans le traitement des dossiers.

L'absence de psychologue a un impact conséquent sur les écoles où ils sont censés intervenir. Les demandes de bilans psychologiques ou psychométriques auprès d'enfants en difficulté, en souffrance ou dont l'attitude peut laisser entrevoir une suspicion de handicap ne peuvent être satisfaites ou sont non formulées du fait de l'absence de psychologue. Ces bilans sont indispensables pour l'orientation de certains élèves, pour la constitution des dossiers auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées dans l'ouverture des droits et les renouvellements de notifications.

Cette absence laisse les enseignants et les familles seuls face à certaines situations. Les équipes éducatives des écoles de Rives-en-Seine ont travaillé durement à cibler les élèves en difficultés, en mal être. Elles ont monté des dossiers et pris beaucoup de temps pour construire des projets adaptés pour chaque élève qui en a besoin. Elles ont aussi rencontré les familles. Celles-ci ne savent pas vers qui se tourner et regrettent cette prise en charge sur le temps scolaire qui est gratuite. Les prises en charge en libéral sont longues et chères aussi.

Le rôle du psychologue scolaire est d'autant plus important que la crise sanitaire a accentué les difficultés d'un grand nombre d'enfants. La commune de Rives-en-Seine a, pour sa part, fait tout le nécessaire pour que les différentes psychologues scolaires puissent exercer dans les meilleures conditions leur travail en leur donnant les moyens matériels nécessaires et en participant au budget de fonctionnement de leur poste : aménagements du bureau à l'école Jacques Prévert, acquisition de nouveaux outils professionnels, notamment les tests.

Le Conseil municipal demande solennellement que :

- Le Ministère de l'Éducation mette en œuvre une politique volontariste de recrutement de psychologues scolaires afin de diminuer significativement la taille de leurs secteurs d'intervention et qu'ils puissent ainsi exercer leurs missions dans de bonnes conditions pour la réussite scolaire de tous les élèves ;
- Les services du Rectorat et de la DSDEN mettent tout en œuvre pour organiser un recrutement de psychologues scolaires dans les plus brefs délais.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,  
Didier BOQUET



The image shows a blue ink signature of Didier Boquet. A horizontal line is drawn across the page, passing through the signature.